

## **Les Villes du Réseau Français des Villes Santé OMS s'unissent dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens.**

Hier, jeudi 30 janvier 2020, à Orléans, dans le cadre des Rencontres nationales des Villes-santé de l'OMS, a été initié **un Groupe national pour éliminer les perturbateurs endocriniens des villes, une première française.**

Présents un peu partout dans notre environnement : revêtements de sols, emballages alimentaires, cosmétiques, produits ménagers, textiles... Ces substances ont des effets toxiques (effets cancérigènes, baisse de la fertilité, augmentation des maladies métaboliques) sur notre santé.

Les Villes sont des actrices majeures de ce changement profond en termes de santé publique et environnementale. Alexandre Feltz et Anne Souyris adjoints à la santé de Strasbourg et Paris, premières villes signataires de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé, coordonnent ce groupe de travail qui réunit déjà plusieurs dizaines de villes françaises. Cette dynamique s'inscrit dans la droite lignée d'actions déjà engagées au niveau européen par le réseau scandinave *NonHazCity*, démarche restée jusqu'à ce jour inédite en France.

A leur niveau et face à la faiblesse des réglementations européenne et française, les élu-es ont décidé de mener des actions contre l'exposition de leur population à ces polluants : mise en place de critères de santé environnementale dans la commande publique (produits ménagers, mobiliers, fournitures scolaires...), suppression du plastique dans les cantines scolaires et des bouteilles à usage unique, sensibilisation des professionnels de santé et de l'enfance en ville et à l'hôpital.

Le groupe s'est donné une première priorité : **les 1000 premiers jours** (de la conception à la deuxième année de l'enfant) pour la santé avec des actions en direction des femmes enceintes et de la petite enfance et l'inscrire dans les programmes municipaux.

Premières villes présentes : Bordeaux, Châteauroux, Evry-Courcouronnes, Grenoble, La Rochelle, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Orléans, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse qui rejoignent les villes signataires de la Charte du Réseau Environnement Santé...